

COMMUNE de GONNEVILLE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 19 mars 2009, à 20 H30 sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire.
Secrétaire de séance : H. SAVARY

« Hamel es Ronches » / Effacement des réseaux électriques et téléphoniques

L'estimation du coût des travaux :

- de génie civil est de 14 300 € TTC,
- de câblage est de 5 400 € TTC dont 51 % à charge de France Télécom.

soit une participation globale de la commune au projet d'effacement du réseau de télécommunication d'environ 17 000 € TTC

Les membres du Conseil Municipal sollicitent le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM), pour la réalisation d'une étude.

Matériel et mobilier communal / Etude devis

Le Conseil Municipal retient les devis :

- des pépinières LEVANOYE, de La Glacerie, pour la fourniture de végétaux, pour l'aménagement paysager autour de la mairie ;
- de l'entreprise LEBLOND Daniel, de Gonnevillle, pour la fourniture et la pose d'un abri-bois pour le rangement du matériel du plateau sportif, pour un coût total de 1 920 € 80 HT ;
- l'entreprise TABARIN-ENTZMANN, de Montebourg, pour la fourniture et la pose d'un chauffe-eau pour la cantine scolaire, pour un coût de 1 148 € 16 TTC ;
- de l'entreprise GOUVILLE, de Tourlaville, pour la fourniture d'une chambre froide « positive » pour un coût de 2 374 € 42 TTC ;
- de FIDUCIAL, de Tourlaville, pour la fourniture de mobilier de bureau (bureau, rangement, chaise) pour un coût de 568 € 82 TTC.

Personnel communal / Stage de perfectionnement cantine

Un stage de perfectionnement aux techniques de restauration collective et une révision des normes applicables dans le domaine de la restauration a été mis en place par le GRETA du Cotentin, et se déroulera dans les locaux de la commune de FERMANVILLE.

Le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'inscription à ce stage d'adjoint technique territorial 2^{ème} classe.

Logement de fonction instituteur / Demande de désaffectation

Le Conseil Municipal décide de demander l'accord de l'Inspection Académique de la Manche pour désaffecter le logement de fonction « instituteur » qui se trouve au-dessus de la mairie.

Travaux réaménagement logement Mairie/Mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS)

Le Conseil Municipal retient le devis de l'agence MESNIL SYSTEM', de St-Hilaire-Petitville, pour un coût 1 080 € HT pour la mission SPS, mission obligatoire qui est fondée sur l'application des principes généraux de prévention, le coordonnateur apportant son assistance au Maître d'Ouvrage.

Budget primitif 2009 / Préparation

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des notifications de l'Etat quant aux dotations et à la loi de finance rectificative pour 2009 :

- Impôts locaux : une augmentation des bases d'imposition prévisionnelles de taxe professionnelle assure à la commune un produit fiscal attendu supérieur à celui de 2008 ;
- La loi de finance rectificative pour 2009 permet le versement en 2009 des attributions du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA) au titre des dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent avec le représentant de l'Etat, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009 par rapport à la moyenne des montants des dépenses réelles d'équipement réalisées pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007.
- Investissement 2009 : l'achat d'un défibrillateur sera inscrit au budget primitif.

Le bitumage de l'entrée du cimetière sera fait en même temps que le programme de voirie 2009.

Les travaux d'aménagement du logement au-dessus de la mairie seront financés, pour une partie, par un emprunt.

Subventions communales 2009

Le Conseil Municipal décide d'ouvrir sur le budget 2009, un crédit de : 4 500 €, à l'article 6574, subvention de

fonctionnement aux personnes de droit privé pour couvrir les dépenses votées ci-dessous et le règlement de subventions nouvelles pouvant être décidées en cours d'année :

- Subventions communales :

- Coopérative scolaire / Arbre de Noël : 800€ ; Sorties pédagogiques: 750 € ; Sortie à Paris- Musée Quai Branly: 500 €
- Anciens Combattants: 130 € ; Comité des Fêtes : 130 € - Repas des Aînés : 700 € ; Association des Parents d'Élèves : 200 € ; Amicale des Aînés : 200 € ; Les Oiseaux Mazoutés du Cotentin : 70 €

- Associations diverses

- Association Vivre chez Soi : 150 € ; - Banque Alimentaire de la Manche : 30 € ; - S.N.S.M (Fermanville) : 40 € ; - C.A.U.E : 30 € ; - Les Paniers du Val de Saire: 100 €

- Associations de lutte contre les maladies ou associations d'entraide

- Union des Donneurs de Sang bénévoles de Cherbourg : 50 € ; Association des Myopathes de France : 30 €
- Association Point de Départ (Recherche contre le sida): 30 € ; - Registre Général des Cancers de la Manche : 30 €
- Secours Catholique de la Manche : 30 € ; - ADEVA (Associat. de défense des victimes de l'amiante) : 100 € ;
- Association Retinostop : 30 €.

Communauté de Communes / Commissions

- Commission Gestion de l'Espace / Service Public d'Assainissement non Collectif (SPANC)

Le Service Public d'Assainissement non Collectif est une compétence de la Communauté de Communes du Canton de St-Pierre-Eglise depuis le 22/12/2005.

Pour cette prestation, la Communauté de Communes a mandaté la Lyonnaise des Eaux pour effectuer le contrôle de toutes les installations non raccordées à un réseau d'assainissement collectif.

Le contrôle a été effectué sur la commune en 2007. Mais, quelques personnes restent réfractaires à ce diagnostic sur tout le canton.

Un courrier, signé conjointement par le Président de la Communauté de Communes et par le Maire du domicile, sera transmis aux personnes n'ayant pas réalisé ce diagnostic.

En cas de persistance du refus, après une mise en demeure, une majoration de 100 % du tarif sera appliquée.

- Syndicat d'Alimentation en Eau Potable (A.E.P) : le paiement des factures d'eau par prélèvement automatique sera possible à partir du mois de mai 2009.

- Syndicat d'Electrification du canton de St-Pierre-Eglise : le raccordement électrique des nouvelles constructions est soumis à de nouvelles directives.

- RD 901 : la Communauté de Communes s'étant investie dans le développement économique en créant la zone d'activités de Gonnevillle, les élus communautaires demandent au Président du Conseil Général que la mise en 2x2 voies de la RD 901 démarre de Tourlaville jusqu'à la future zone commerciale de Saint-Pierre-Eglise.

Voirie communale/ Chemin rural non reconnu n°59

Le chemin communal n° 59, dit chasse du Hameau Lucas, débouche sur la commune de Bretteville-en-Saire.

La commune de Bretteville-en-Saire souhaite débroussailler ce chemin pour le rendre de nouveau praticable aux piétons.

Informations et interventions diverses

- **Urbanisme** : depuis le 19/02/2009, ont été déposées en mairie 1 demande de déclaration préalable et 1 demande de certificat d'urbanisme.

- **Liste électorale 2009** : Monsieur Le Maire fait savoir que 684 électeurs sont inscrits sur la liste électorale au 28/02/2009 soit 340 hommes et 344 femmes.

- **Journées portes ouvertes dans les écoles (maternelle et primaire) du canton de St-Pierre-Eglise,** le samedi 25 avril 2009 afin de les faire connaître et d'éviter la fermeture de classes.

- **Assemblée Générale des « Paniers du Val de Saire »** le 10/03/2009. Le nombre de demandeurs est stable sur St-Pierre-Eglise

- **Secteur d'Action Gérontologique (SAG)** : l'élection du nouveau bureau aura lieu le 1^{er} avril 2009.

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) tient une permanence tous les mercredis et vendredis à la résidence de l'Espérance à Saint-Pierre-Eglise.

- **Conservation des Antiquités et objets d'art** : une réunion d'information pour les personnes au service des églises aura lieu à la Maison St-Michel à Cosqueville.

- Une coupe a été offerte au **Judo Club St-Pierrais** pour son 15^e tournoi interclubs.

Pour extrait conforme, le 16 avril 2009

Le secrétaire de séance :

Le Maire :

H. SAVARY

L. DUFOUR